



**2018 DU 183** Dénomination passage Emma Calvé (12e).

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage à Emma Calvé, née Rosa Noémie Emma Calvet, cantatrice, en attribuant son nom à la voie identifiée par l'indicatif DX/12, à Paris (12e).

Dans le cadre de l'aménagement du site de la caserne de Reuilly, la Ville de Paris a engagé à l'échelle du quartier une opération d'aménagement importante. Cet aménagement prévoit la création de la voie identifiée par l'indicatif DX/12.

L'attribution de la dénomination " passage Emma Calvé " à cette voie contribue à l'identification foncière de futurs immeubles. Des adresses seront nécessaires, en particulier pour des logements et des commerces.

Rosa Noémie Emma Calvet naît le 15 août 1858 à Decazeville, dans l'Aveyron.

Après une enfance à proximité du causse du Larzac, Emma Calvé suit les cours de Jean-Baptiste Caylus à Bruxelles où elle fait ses débuts à La Monnaie en 1882 dans le rôle de Marguerite de Faust. A partir de cette époque, elle chante notamment au Royal Opera House de Londres et au Metropolitan Opera de New York. Massenet lui crée le rôle d'Anita dans *La Navarraise* mais c'est son rôle de Carmen, dans l'opéra de Georges Bizet, qui assure grandement sa célébrité. Emma Calvé popularise le répertoire français dans le monde. En 1904, lors de la millième de Carmen, elle renonce à l'opéra. Entre 1915 et 1916, Emma Calvé donne aux Etats-Unis trente concerts pour les oeuvres de guerre.

Vice-présidente de l'œuvre des aveugles de guerre de Villefranche (Aveyron), elle ouvre en 1896 dans son domaine de Cabrières, près de Millau, un sanatorium gratuit où elle fait soigner des petites filles pendant six ans.

Elle est nommée chevalier de la Légion d'Honneur en 1931.

Emma Calvé décède dans le dénuement le 5 janvier 1942 à Millau, dans l'Aveyron.

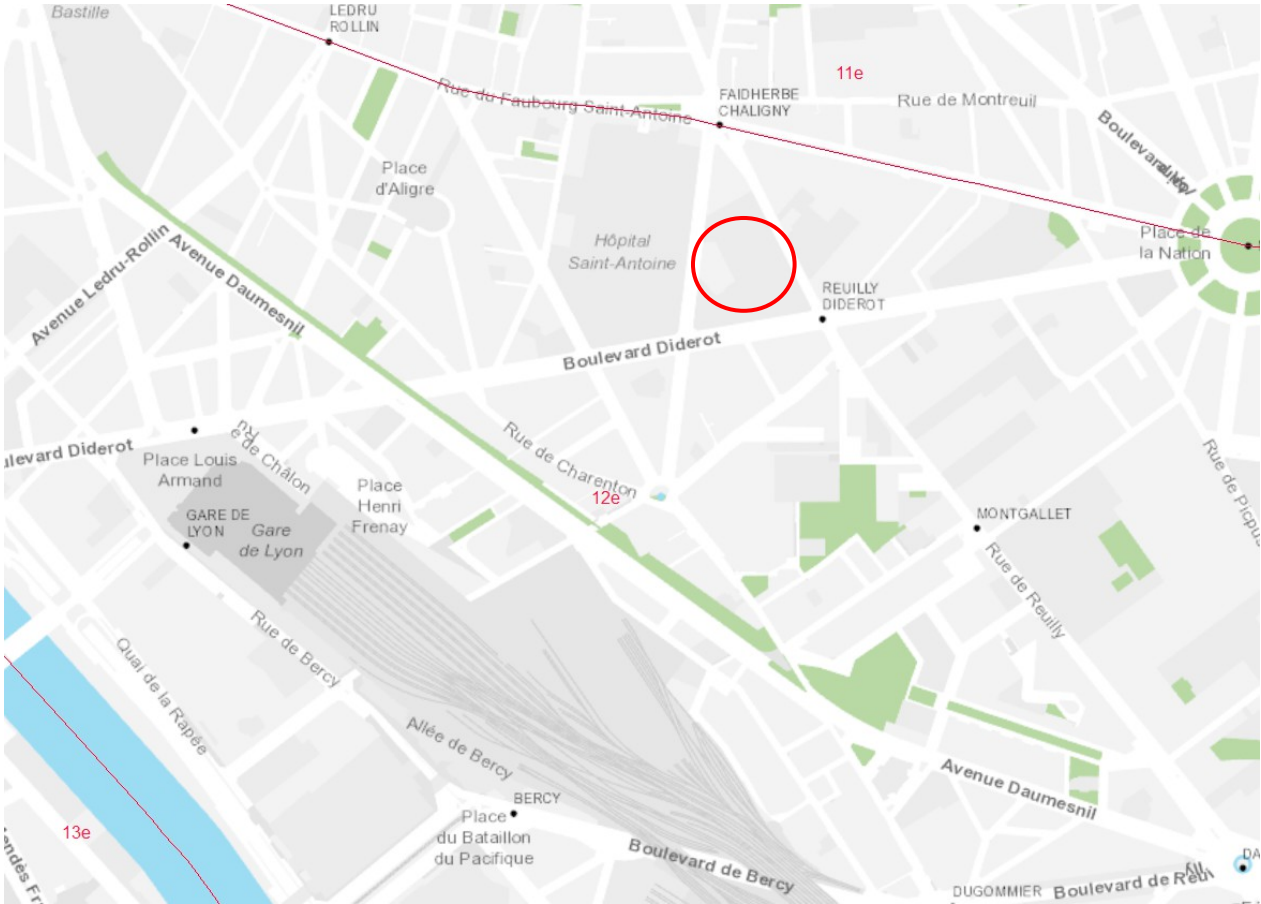
La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux qui s'est réunie le 11 juin 2018 a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

Aussi, si vous en êtes d'accord, la dénomination " passage Emma Calvé " sera attribuée à la voie identifiée par l'indicatif DX/12, actuellement propriété de l'aménageur, destinée à devenir publique, située au droit du numéro 18 quater rue de Reuilly, à Paris (12e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

LOCALISATION





**2018 DU 183** Dénomination passage Emma Calvé (12e).

Le Conseil de Paris,  
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " passage Emma Calvé " à la voie identifiée par l'indicatif DX/12, projetée dans l'opération d'aménagement du site de la caserne de Reuilly, à Paris (12e) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du \_\_\_\_\_ ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER et M. Christophe GIRARD au nom de la 2e commission,

Délibère :

La dénomination " passage Emma Calvé " est attribuée à la voie identifiée par l'indicatif DX/12, actuellement propriété de l'aménageur, destinée à devenir publique, située au droit du numéro 18 quater rue de Reuilly, à Paris (12e).